

Les dates à retenir

Pour tous les détails sur les activités virtuelles
ocpm.qc.ca/projets-griffintown

Pour connaître les façons de participer, par écrit, par téléphone ou en personne en respectant la distanciation sociale, appelez-nous : **514 872-8510**

Informez-vous



19 octobre 2020, 19 h - en direct
Séance d'information virtuelle

Présentation webdiffusée de la démarche de consultation et des vidéos d'information préparées par la Ville et le promoteur

Toutes les webdiffusions sont disponibles en différé. Vous aurez jusqu'au 5 novembre pour nous faire parvenir vos questions.



11 novembre 2020, 19 h - en direct
Séance de questions et réponses

Première partie

Écoutez les réponses aux questions du public reçues d'avance.

Deuxième partie

Posez des questions supplémentaires en direct par téléphone. Le numéro apparaîtra à l'écran.

Donnez votre opinion

12 novembre au 14 décembre En ligne, par la poste ou par message téléphonique au 438 815-0679

3 décembre Date limite pour s'inscrire aux séances d'audition des opinions, appelez au 514 872-8510

À partir du 7 décembre Séances virtuelles d'audition des opinions

10 décembre Séance d'audition des opinions en personne, sur rendez-vous (à l'Hôtel Alt au 120, rue Peel)

Consultation publique École et équipements collectifs dans Griffintown



Consultation
publique à
distance

Participez en
ligne, par la poste
ou par téléphone



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca/projets-griffintown

Démarche COVID-19

Cette consultation met de l'avant une démarche adaptée qui respecte les consignes gouvernementales en vigueur, tout en permettant des conditions d'accessibilité qui favorisent l'expression de tous les points de vue. Pour plus d'information, appelez-nous : 514 872-8510.

Participez à la consultation à distance !

- 1** Consultez la documentation en ligne.
- 2** Visionnez la séance d'information virtuelle (en direct ou en différé).
- 3** Envoyez-nous vos questions par écrit à l'avance ou posez-les en direct, par téléphone, lors de la séance de questions et réponses.
- 4** Visionnez la séance de questions et réponses avec les représentants du promoteur et de la Ville (en direct ou en différé).
- 5** Donnez votre opinion par écrit, par téléphone, sur notre site Web ou lors des séances avec les commissaires.

Information :

ocpm.qc.ca/projets-griffintown

Vous ne pouvez pas participer à la consultation virtuelle ?

Appelez-nous, nous vous proposerons diverses manières de participer, par écrit, par téléphone ou en personne en respectant la distanciation sociale.

514 872-8510

Octobre et novembre
Demandez la trousse postale (documentation imprimée et enveloppe-réponse affranchie).

12 novembre au 14 décembre
Donnez votre opinion par téléphone au 438 815-0679.

How to participate in English?

While consultations are mostly conducted in French, all participants are welcome to express themselves, ask questions or submit their opinion in English.

For this specific consultation, no English documents were provided either by the City or by the promoter. The OCPM will only provide a translation of the participation tool, used to submit an opinion, available online and included in the postal kit.

If you need help or to order the postal kit, please call 514 872-8510.

Sur quoi porte la consultation ?

L'école et le projet résidentiel

Ce projet mixte, développé par *Bâtir son quartier*, prévoit une école publique de niveaux préscolaire et primaire pour 2023. L'école comprendrait une cour donnant sur le parc du Bassin-à-Gravier, une aire de jeux sur le toit du gymnase et un débarcadère.

La partie résidentielle du projet, imbriquée au bâtiment scolaire, accueillerait 81 logements sociaux répartis sur 8 étages, ainsi que des espaces de stationnement intérieur pour voitures et vélos. Une zone végétalisée et un écran acoustique sont prévus pour atténuer le bruit entre ce projet mixte et les résidences voisines.



Source : Bâtir son quartier / Edifica

Donnez votre avis sur :

- Le projet d'école, ses aménagements et les hauteurs prévues
- Le projet immobilier, son aménagement, ses logements sociaux et ses espaces de stationnement automobile et pour vélos
- Le pavillon proposé dans le parc du Bassin-à-Bois et son utilisation
- L'intégration de ces différents projets dans le quartier



Source : Arrondissement du Sud-Ouest

Le pavillon dans le parc du Bassin-à-Bois

Implanté au sud du parc du Bassin-à-bois, le pavillon accueillerait un vestiaire, un garage à zamboni et les équipements mécaniques nécessaires à l'opération d'une future patinoire réfrigérée.

Planifié sous le niveau de la rue pour rappeler la présence des bassins, le pavillon serait doté d'un toit vert, accessible aux piétons à partir de la rue.

Carte du secteur



Source : Arrondissement du Sud-Ouest

Le contexte réglementaire de la consultation

La construction de ces projets requerrait des modifications au règlement 09-004, au « Programme particulier d'urbanisme » du secteur Griffintown, ainsi qu'au règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest. Principalement :

- Autoriser l'usage « école »
- Permettre qu'une partie du bâtiment scolaire soit d'une hauteur inférieure à la hauteur minimale prescrite (12,5 m)
- Réduire la densité minimale permise à un coefficient d'occupation du sol (COS) de 2 (actuellement de 3)
- Autoriser l'aménagement de cours et de parapets sur les toits
- Retirer l'obligation d'intégrer du stationnement automobile, et établir un minimum de 20 unités de stationnement pour vélos
- Autoriser l'implantation d'un pavillon dans le parc

